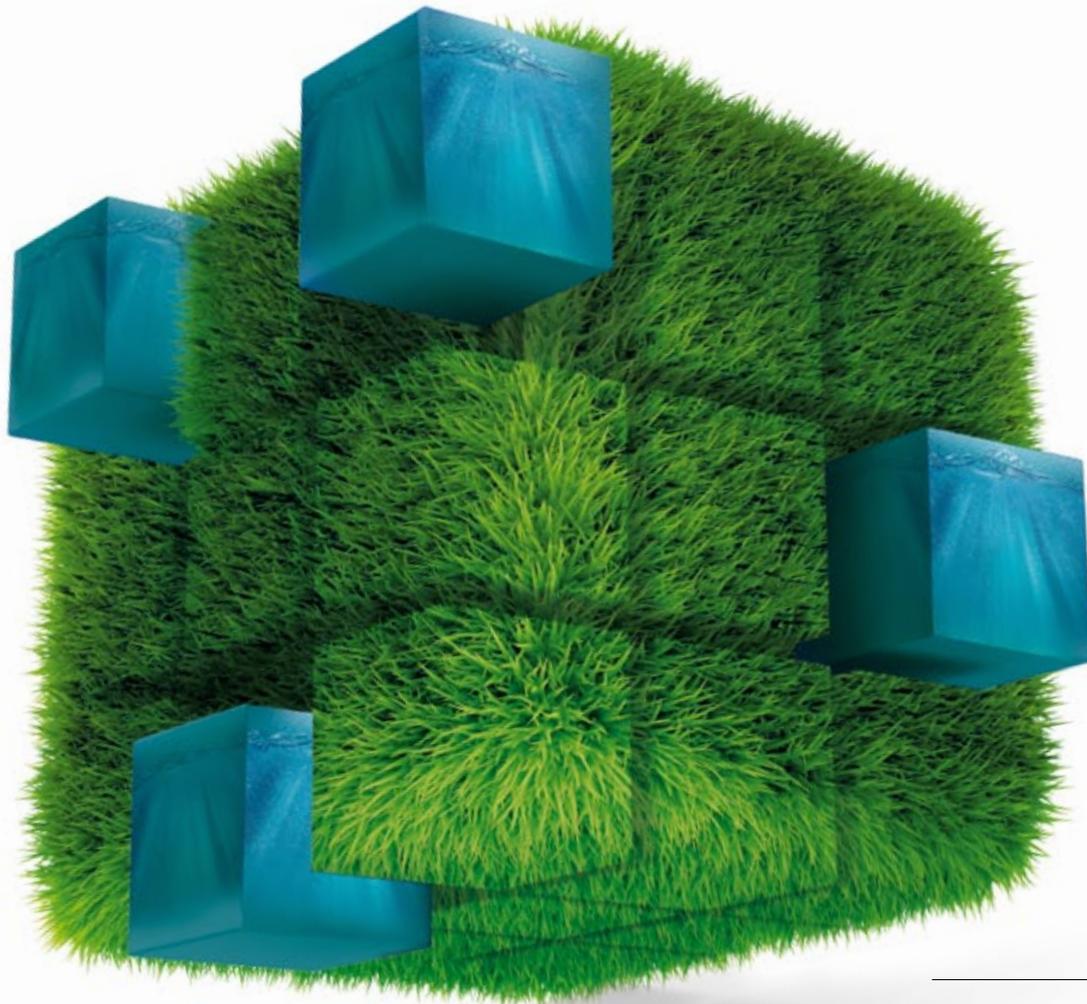


# SAUVONS L'EAU!

N°22

LE MAGAZINE DE L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

NOVEMBRE 2013



---

Dossier

## La clef du succès : le projet de territoire

**L'EPTB SAÔNE-DOUBS À L'HEURE DES TRAVAUX P.4** - LE BOURGET PROTÈGE SES ZONES HUMIDES P.5 -  
**LES HAUTES-ALPES MÉNAGENT LEURS LITS P.6** - UN DÉCLIC POUR PROTÉGER LES CAPTAGES PRIORITAIRES  
DU LANGUEDOC P.7 - **TOULON SOIGNE SA RADE P.8** - MOBILISATION NICKEL CHEZ AXENS (GARD) P.13

## ( NOUS AGISSONS )



**10 avril**

Peu avant de devenir ministre de l'écologie, P. Martin conduisait une mission parlementaire sur l'irrigation agricole. Les acteurs de la Drôme qui l'ont invité sur le terrain, prônent une approche locale, en phase avec l'idée phare de son rapport : faire des projets de territoire.

**19 juin**

L'étang de l'Or (34) respire. La nouvelle station d'épuration de la Grande Motte est opérationnelle. À terme, ses eaux usées serviront à l'arrosage des espaces verts et d'un golf.



Y. Bourrel, président de la communauté d'agglomération du Pays de l'Or, S. Rossignol, maire de la Grande-Motte et C. Barral, président du syndicat du bassin de l'étang de l'Or l'ont inaugurée.

**19 juillet**

D. Granier, président de la SAFER Languedoc-Roussillon signe à Montpellier avec l'agence de l'eau un accord sur le foncier agricole pour protéger la qualité de l'eau autour des 46 captages prioritaires du SDAGE.

**18 septembre**

Le salon Tech & Bio ouvre ses portes à Bourg-lès-Valence (26) en présence de D. Guillaume, président du conseil général de la Drôme, G. Vasseur, président de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, du préfet de Région J-F. Carencio et d'A-C. Vial, présidente de la chambre d'agriculture de la Drôme.



**19 septembre**

À Mèze, les jeunes poissons ont leur nurserie : les digues de ce port de l'Hérault étreignent la cage Nappex, fruit de l'intelligence collective de P. Lenfant de l'université de Perpignan, P. Boissery de l'agence de l'eau, G. Lecaillon, président d'Ecocéan, H. Fricou, maire de Mèze, H. Cabanel, vice-président du conseil général, C. Morgo, conseiller général et G. Herrouin, du Pôle Mer Méditerranée.

**25 septembre** Sur la Romanche (38), le plus gros chantier d'aménagement hydroélectrique de France donnera naissance en 2017 à une nouvelle centrale, qui remplacera, à terme, cinq barrages et laissera circuler poissons, sables et galets. C'est l'une des mesures-phares du contrat de rivière signé à Oz-en-Oisans, que J-J. Queyranne, président de la région Rhône-Alpes, considère comme « le plus important de la bassin Rhône-Méditerranée engagé avec le concours de la Région ». (109 M€ de travaux).



**1<sup>er</sup> octobre**

Guy Millet (Saint-Lupicin) remporte à Arlay (39) le 1<sup>er</sup> prix du concours photos organisé par le comité départemental en faveur des zones humides du Jura avec le soutien de l'agence de l'eau. Il gagne un voyage en montgolfière offert par la fédération des chasseurs du Jura. [www.zones-humides-jura.com](http://www.zones-humides-jura.com)

**19 juillet**

Les députés languedociens F. Dombre-Coste, P. Vignal et C. Assaf, membres de la commission développement durable de l'Assemblée nationale, débattent à Montpellier des grands enjeux de l'eau avec L. Pouget, vice-président de l'agglomération de Montpellier et M. Guespereau, directeur général de l'agence de l'eau.

**9 septembre** Rachel Mazuir (au centre) président du conseil général de l'Ain affirme que « l'eau constitue une préoccupation constante du département qui y consacre 7 M€ par an », à l'occasion de la signature à Bourg-en-Bresse de l'accord cadre de l'Ain avec l'agence de l'eau.



**10 septembre** Le Gard s'offre à Vauvert (30) sa première zone de rejet végétalisée, zone tampon entre la station d'épuration et la rivière Vistre. « L'échelon communal, celui de la proximité, permet d'agir et de donner l'exemple », rappelle le maire G. Gayaud, sur le terrain aux côtés du préfet du Gard, H. Bousiges, et du vice-président du conseil général du Gard, J. Denat.



**23 septembre**

2 M€ pour la recherche sur le fleuve Rhône. L'agence de l'eau et la Zone atelier du bassin du Rhône, consortium de 21 organismes de recherche labellisé par le CNRS, renouvellent leur partenariat pour financer quatre années d'études.

**23 septembre**

« Eaurizon », c'est le nom du contrat signé à Vitrolles (13) par R. Chardon, vice-président de la communauté du Pays d'Aix, L. Gachon, maire de Vitrolles, Dominique Bucci, adjoint au maire des Pennes Mirabeau et R. Martin, maire de Cabriès. Son but : l'élimination des pollutions toxiques des entreprises dans ces trois communes.



**11 octobre** 92,5 M€ pour restaurer le littoral : le contrat de baie pour la rade de Toulon est renouvelé à la Seyne-sur-Mer (83) en présence de M. Peyrano, vice-présidente de la région PACA, d'Y. Joly, préfet maritime, de G. Vincent, président du comité de baie, de H. Falco, président de Toulon Provence Méditerranée, et de L. Cayrel, préfet du Var, qui a salué « la démarche exceptionnelle et exemplaire de ce 2<sup>e</sup> pacte pour l'avenir » (voir p. 8).



**11 octobre**  
Débat en temps réel au comité de bassin Rhône-Méditerranée sur le projet de loi de décentralisation qui créera une compétence de gestion

des milieux aquatiques et de prévention des inondations (Gemapi). Il affirme sa préférence pour une gestion par bassin versant et son intérêt pour le financement de cette compétence par une nouvelle taxe (voir p. 11).

édito

## La voie royale des projets de territoires

Le monde de l'eau bouge. L'espoir vient du terrain. Des hommes et des femmes se lèvent pour dépasser les blocages et ramener le bon état des eaux. Les aides de l'agence de l'eau s'apprennent à battre des records en 2013 pour soutenir les agriculteurs contre les pollutions, pour les milieux, les économies d'eau. Notre voie, notre choix, ce sont les projets de territoires. Ils intègrent toutes les dimensions de l'eau et sont la clef de succès bien supérieures qui font que les citoyens plébiscitent à nouveau leurs rivières et que les retombées économiques s'amplifient. Passage obligé, les élus ont à fédérer les acteurs, jusqu'à plus de 100 parfois. Le législateur va aller plus loin et créera avant Noël une nouvelle compétence de gestion des cours d'eau pour les intercommunalités. C'est historique. C'est pour cela que l'agence de l'eau concentre son programme « Sauvons l'eau » sur les urgences de l'heure et pour lesquelles la capacité à agir est forte. Elle achève la signature d'accords avec les conseils généraux ; ils font converger les deux politiques d'aides et démultiplieront leurs effets.

**Martin Guespereau**  
Directeur général de l'agence de l'eau

( BOURGOGNE, FRANCHE-COMTÉ )

# L'EPTB à l'heure des travaux

SAÔNE-DOUBS

Convention  
pour  
convaincre

150 m  
restaurés

À l'entrée  
du village  
de Trochère,  
en Côte-d'Or,  
l'Albane  
serpente entre  
des rives vert  
tendre.



■ À Trochère, l'Albane a retrouvé l'allure d'une rivière.

L'Albane est une rescapée. « Cet affluent de la Bèze avait été transformé en un fossé droit, avec des dépôts de vase et d'algues nauséabonds à l'entrée de Trochère », explique Audrey Flores, animatrice de l'établissement public territorial de bassin (EPTB) Saône-Doubs. Plutôt qu'un nième curage, l'EPTB a orienté les collectivités vers la restauration morphologique de 150 m de cours d'eau (pour un coût de 23 K€, répartis entre l'agence de l'eau, la région Bourgogne et le syndicat de rivière).

« Pour favoriser ce type d'opérations sur le bassin de la Saône et du Doubs, nous venons de signer une convention avec l'agence de l'eau. Elle nous permettra de renforcer nos compétences techniques, pour mieux aider les collectivités à rétablir la morphologie ou la continuité écologique des cours d'eau », explique Cyril Gaudot, directeur de l'EPTB. Grâce à cet engagement sur

trois ans, l'établissement public embauchera deux ingénieurs, dont un spécialiste en hydraulique et en hydromorphologie. Ainsi, l'EPTB pourra mieux assister ses animateurs de terrain dans le pilotage des projets les plus techniques, comme les arasements de seuils ou la construction de passes à poissons. « Nous maîtriserons mieux les frais d'études qui pourront être réalisées par nos propres équipes », précise Cyril Gaudot.

Pour l'EPTB, il s'agit aussi d'aller au-delà du seul accompagnement des collectivités pour assurer, directement, la **maîtrise d'ouvrage de travaux**. Avec l'objectif de réaliser ou d'accompagner en 2014 une vingtaine de chantiers d'« effacement ou d'aménagement de barrages ou seuils » et une dizaine de « restauration des rivières » sur l'ensemble du bassin de la Saône et du Doubs.

23,5 M€

C'est le montant de travaux inscrits au contrat de rivière du Mâconnais, signé le 9 juillet pour restaurer 230 km de rivières et améliorer la qualité des eaux de la Petite Grosne, de la Mouge, de la Bourbonne et de la Natouze.



## Bientôt un contrat pour la vallée du Doubs

Le 1<sup>er</sup> octobre à Besançon, le préfet a réuni les élus, l'État et les usagers pour installer le « comité de rivière vallée du Doubs et territoires associés ». Une étape cruciale vers la signature, en juin, d'un contrat de rivière qui permettra d'équiper les barrages de passes à poissons sur le Doubs et de restaurer le lit de ses affluents tels que la Clauze. Des opérations portées par l'EPTB Saône-Doubs, les collectivités, EDF et VNF.

## Doper le développement



En Franche-Comté, le Centre de ressources pour la coopération décentralisée (Cercoop) et l'agence de l'eau signent fin 2013 une convention de partenariat pour « doper » les projets de solidarité internationale en matière d'eau et d'assainissement. « Ce thème ne représente que 10 % des dossiers que nous accompagnons, explique Éric Durand, président de cet organisme de soutien des acteurs franc-comtois engagés dans le développement, au Burkina Faso ou en Palestine, par exemple. Il faut les multiplier, et surtout faire émerger des projets de qualité et s'inscrivant sur le long terme ».

■ Les huit espèces françaises de héron nichent au domaine de Buttet.



29  
opérations

## Le Bourget protège ses zones humides

SAVOIE

Des outils originaux et volontaristes

### Partout le développement urbain détruit les zones humides. Le Cisalb\* inverse la logique de destruction.

Sur le bassin versant du lac du Bourget, le Cisalb anime un plan original de protection des zones humides, qui implique les agglomérations de Chambéry et d'Aix-les-Bains et le Conservatoire des espaces naturels (CEN) de Savoie. Ce plan identifie les **zones humides prioritaires** à préserver et celles qu'il faut restaurer. « *Les élus ont compris l'intérêt de ces zones et la nécessité d'une réflexion globale* », explique Régis Dick, directeur du CEN. À leur demande, le préfet a ainsi pris, en 2011, un arrêté « *d'opposition à déclaration* » pour 19 zones humides « *remarquables* » de l'agglomération chambérienne, sur lesquelles les projets d'aménagement inférieurs à 1 ha seront refusés. Un arrêté identique va être pris sur le territoire de la Communauté d'agglomération du lac du Bourget.

Pour 29 zones chambériennes classées « *prioritaires* », des opérations de restauration et d'entretien sont, avec l'aide financière de l'agence de l'eau, lancées par le CEN – qui achète les terrains ou passe convention avec leurs propriétaires – ou par les collectivités : « *Il faut qu'elles s'emparent de ces compétences* », lance Régis Dick. La Motte-Servolex porte ainsi un projet d'éco-hameau jouxtant « *La fontaine des Janon* », conçu pour n'affecter ni ses amphibiens ni ses tufières, où fleurit la drosera à longues feuilles.

Ce plan est un **accélérateur** pour la restauration des zones humides. Il applique le principe « *ERC* » : Éviter de détruire ou alors Réduire le plus possible l'emprise des aménagements et, à défaut, Compenser la destruction (2 ha de zones humides restaurés pour 1 détruit).

« *Cela ne se fait pas sans de difficiles négociations* », tempère Manuel Bouron, chargé de mission scientifique au CEN. Pour 1 ha restauré à titre compensatoire, 7 ha le seront ainsi hors de toute obligation réglementaire.

\* Comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget



■ Un site d'observation a été aménagé pour les visiteurs.



## Le Tillet renaît



« *C'est un projet fabuleux car multifacettes !* » Dominique Dord, président de la Communauté d'agglomération du lac du Bourget, ne s'est pas arrêté à l'ambitieuse remise au jour du Tillet au cœur de sa ville d'Aix-les-Bains. Il a aussi lancé une opération de curage des sédiments pollués : le Tillet était un des points noirs de pollution aux PCB. Et il a offert à cette rivière de nouveaux méandres dessinés dans des terres saines. Cerise sur le gâteau : l'estuaire avec le lac est rendu aux seuls piétons et cyclistes, et « *nous avons recréé là le petit port à barques des années 1950* », se félicite l'élu.



## Plus d'eau pour l'Ouvèze ardéchoise

Le syndicat des eaux Ouvèze-Pajre vient de connecter son réseau d'eau potable avec celui du syndicat du bassin de Privas, par la « *dorsale des Grads* », du nom de ces plateaux calcaires ardéchois. Grâce à 17 km de tuyaux, l'agglomération de Privas pourra, en été, utiliser l'eau de la Pajre et ne pas prélever dans ses sources, ce qui permettra de soutenir les débits dans la rivière Ouvèze.



# L'art de ménager les lits

Une première

HAUTES-ALPES

Quand le conseil général se porte maître d'ouvrage

Ce n'est pas pour rien qu'on le surnomme « **le château d'eau de la Provence** ». Le département des Hautes-Alpes regorge de rivières et torrents.

Plusieurs d'entre eux bénéficient d'une structure qui veille sur leurs **sédiments**. C'est déjà le cas pour le Drac ou la Haute Durance, ce le sera bientôt pour le Buëch ou le Guill... Mais d'autres, comme la Clarée, la Guisane ou la Gyronde, dépourvus d'organisme porteur, ne bénéficient pas d'un plan de gestion. C'est la porte ouverte à des prélèvements intempestifs. « Or les sédiments qui composent le plancher alluvial représentent un véritable enjeu pour la protection contre les inondations ou la stabilité des ouvrages », explique Laurent Bourdin, de l'agence de l'eau.

Dès 2008, le conseil général a souhaité avoir une vision départementale de ces cours d'eau, en s'appuyant sur une étude cadre sur le fonctionnement morphologique (secteurs en incision, en exhaussement...), afin de produire des données là où elles font défaut. Puis il s'est porté lui-même maître d'ouvrage des études pour définir des plans de gestion sur les bassins orphelins. « Cela nous permet, à l'échelle du territoire, de définir les grandes opérations d'entretien : curage, protection des berges, entretien de la végétation... », précise Isabelle Chouquet, chef du service ressources



■ Les sédiments du plancher alluvial sont un véritable enjeu pour la protection contre les inondations.

naturelles et risques du conseil général. « C'est une politique départementale unique dans le bassin, commente Laurent Bourdin. En indiquant les lieux où les carriers peuvent intervenir pour enlever l'excédent de sédiments, ceux où le curage doit être accompagné de la restauration du lit de la rivière, ceux enfin où il faut surtout ne pas curer, ce document cadre constitue une aide à la décision pour les élus ».

## Chasse aux fuites à Ucciani



La mise en conformité du réseau d'Ucciani (Corse-du-Sud) s'achèvera avant la fin de l'année. La commune pourra alors offrir à ses 310 abonnés une eau de bonne qualité à la hauteur de leurs besoins. Le programme réhabilite 4 des 5 captages de sources, élimine les nombreuses fuites pour relever le **rendement** inacceptable du réseau, et remplace par un seul quatre réservoirs vétustes. Il représente un coût total de 2,5 M€, dont moins de 300 000 € restent à la charge de la commune, grâce au concours de l'État (PEI), de l'agence de l'eau, de la collectivité territoriale de Corse et du conseil général de Corse-du-Sud.

## Brignoles met en conformité sa station

Le 4 juillet ont démarré les travaux de modernisation et d'extension de la station d'épuration de Brignoles (83). Prise en charge par la Régie des eaux du pays brignolais, l'opération de 10 M€ (dont 10 % financés par l'agence de l'eau pour la mise en conformité) fera passer, en août 2014, la capacité de la station de 20 000 à 52 000 équivalents-habitants, la mettant ainsi en conformité avec la réglementation pour au moins 30 ans. « Sans incidence sur le prix de l'eau », souligne le directeur de la régie Eric Tisserand.





# Un déclic pour protéger les captages prioritaires

LANGUEDOC

Faire évoluer les pratiques

17 animateurs



■ Maïté Fournier (à droite) et Cloé Garrel lors d'une démonstration de houe rotative.

## Les vendanges s'achèvent, mais pas de répit pour les agriculteurs languedociens, souvent aussi producteurs de céréales et de fruits.

Ils sont 250, ce jeudi d'octobre, à avoir pris le temps de venir dans une exploitation de Mauguio, découvrir des matériels agricoles évitant l'utilisation de produits phytosanitaires : ici un outil de labour entre les pieds de vigne, là une herse étrille arrachant les mauvaises herbes sans abîmer les pousses de blé... Une journée de démonstration organisée par les animatrices territoriales « captages prioritaires » de Pays de l'Or et de Vérargues : « Notre mission est d'accompagner les agriculteurs dans l'amélioration de leurs pratiques, pour protéger ces forages dédiés à l'alimentation en eau potable, explique Cloé Garrel, l'une de ces véribles « Jiminy cricket », « voix de la conscience »

employée par la Communauté d'agglomération du Pays de l'or. Nous créons le déclic, puis les accompagnons dans leurs choix d'investissements ».

Ce jour-là, à Mauguio, Cloé serre donc des mains, demande où en sont les projets. D'autres jours, elle sensibilise des responsables de collectivités locales utilisatrices de produits phytosanitaires, évalue avec RFF les risques de la future LGV pour « ses » captages prioritaires ou encore intervient sur la réhabilitation de forages privés. « Les 17 animateurs doivent avoir beaucoup de connaissances, mais leur rôle est surtout relationnel, assure Maïté Fournier, recrutée en juillet par l'association Verseau Développement pour les coordonner. Je leur dégage du temps en les aidant pour le reste, par des formations, des cahiers des charges types, un site internet, etc. ». Elle formera aussi les nouveaux animateurs, recrutés au gré du classement d'autres captages.

## Feu le barrage de l'Ayrette

À Mons-la-Trivalle, dans l'Hérault, trois tirs de mines ont suffi pour détruire le barrage de l'Ayrette, qui barrait le Rec Grand, un cours d'eau classé réservoir biologique et qui avait perdu en 1999 son usage de réserve d'eau potable. Le seuil amont a aussi été supprimé, puis les matériaux de destruction ont été enfouis et un chenal d'écoulement remodelé. Le cours d'eau retrouve ainsi sédiments et poissons... et vice versa.



■ Avant



■ Après



## L'eau vue d'un cerf-volant

Elle tourne, elle tourne, l'exposition de photos inédites du bassin de Thau prises depuis... un cerf-volant. Les photographes du collectif En Haut ! illustrent, à la demande du CPIE, les enjeux du programme « Sauvons l'eau » de l'agence de l'eau. Une souscription est lancée pour en faire un livre.

# Toulon soigne sa rade

VAR

46 partenaires pour améliorer la qualité de l'eau

92,5 M€



Jean-Christophe Giol, mytiliculteur au Lazaret, se félicite de la qualité des eaux qui pérennise son exploitation.

**Améliorer la qualité des eaux de la rade : tel est l'objectif du 2<sup>e</sup> contrat de baie (2013-2018) porté par l'agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM) et signé le 11 octobre par 46 partenaires\*.**

Un premier contrat (2002-2009), doté de 102 M€, avait permis d'engager 150 actions, dont 70 % sur les réseaux d'assainissement. « C'était la priorité, commente Raphaël Robert de TPM. Depuis, presque tous les sites de baignades sont passés en classe A et nous relevons une nette hausse de la qualité microbiologique des eaux aquacoles ». Jean-Christophe Giol, mytiliculteur dans la baie du Lazaret, confirme : « On revoit même des nacres, des moules sauvages qui avaient presque disparu. Ce bon état du milieu pérennise mon élevage ».

Pour ce deuxième contrat de baie de 92,5 M€, tous les ports de la rade passent, après diagnostic, à la gestion environnementale portuaire. Dans le port du Lazaret, le syndicat Port Toulon Provence (PTP) va améliorer sa collecte des déchets ainsi que le traitement des écoulements pluviaux ou issus de l'aire de carénage. La chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Var fera de même pour son port de Saint-Mandrier où elle s'approprie à en créer une. Cette installation complètera l'offre de services du port qui avait déjà posé des pompes à eaux usées pour les plaisanciers.

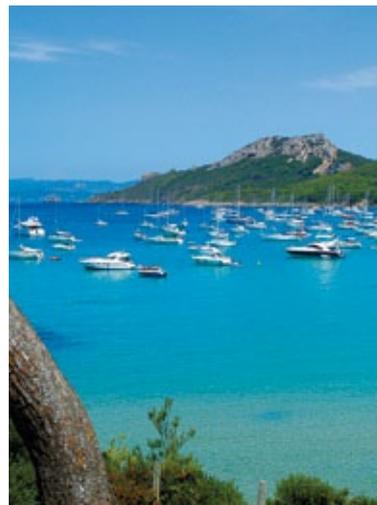
Autres partenaires : les entreprises, que les chambres consulaires, TPM et l'agence de l'eau sensibilisent au traitement des pollutions. « En nous appuyant sur l'autorisation de rejet, nous avons construit avec les entreprises une démarche de diagnostic, d'action et d'évaluation », précise Marianne Garde de la CCI. Résultats : **80 entreprises visitées**, 1,5 M€ de travaux réalisés (dont 670K€ d'aides de l'agence de l'eau). Le deuxième contrat de baie en vise 1 500 pour 7 M€ (dont 4 apportés par l'agence).

\*dont la Marine nationale, PTP, la CCI du Var, 15 communes et l'agence de l'eau.



Guy Darlon, maître de port, propose aux plaisanciers un service de pompes à eaux grises (d'origine domestique) et noires (plus polluantes).

## Plus de plaisanciers



Cet été, le Medobs, l'observatoire aérien des activités humaines maritimes, a recensé à proximité des côtes françaises 15 à 20 % de bateaux de plaisance supplémentaires et plus de macro déchets.



## Un guide pour le poisson lapin

Le lancement, cet été, du guide interactif de la faune et de la flore de Méditerranée a dopé les observations des plongeurs bénévoles entre 20 et 40 m. Parmi les nouvelles espèces recensées : le poisson lapin, arrivé il y a deux ans de la Mer Rouge, vraisemblablement à cause du réchauffement des eaux de la Méditerranée.



La loi va créer  
une compétence nouvelle  
de gestion de l'eau  
et des inondations  
pour l'intercommunalité.  
Un boulevard pour  
les projets de territoires !



Dossier

# La clef du succès : le projet de territoire

# La clef du succès : le projet de territoire

Ils ont tous leurs recettes, adaptées à leurs spécificités. De la Franche-Comté au Languedoc-Roussillon, les élus valorisent leur territoire en fédérant tous les acteurs de l'eau autour d'un projet commun.

RENCONTRE AVEC DES ÉLUS QUI ONT MULTIPLIÉ LES ACTIONS À L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT.



■ Du maire de Chamonix à celui de Genève, les élus sont convaincus que c'est ensemble qu'ils sauveront l'Arve.

« En Franche-Comté, le sous-sol est très karstique. En cas d'orages, la pollution s'infiltré et gagne rapidement les rivières ». Vice-président du conseil général du Doubs, Jacques Breuil vient de signer avec l'agence de l'eau des conventions pour travailler en synergie. « Elles nous permettent de fixer dans le temps des actions. » Par exemple, en direction du monde agricole : « Nous finançons ainsi des couvertures de fosses de stockage de lisier pour éviter que la pluie ne gonfle ces stocks »,

## Pour les communes, les aides du conseil général représentent « un bel effet de levier »

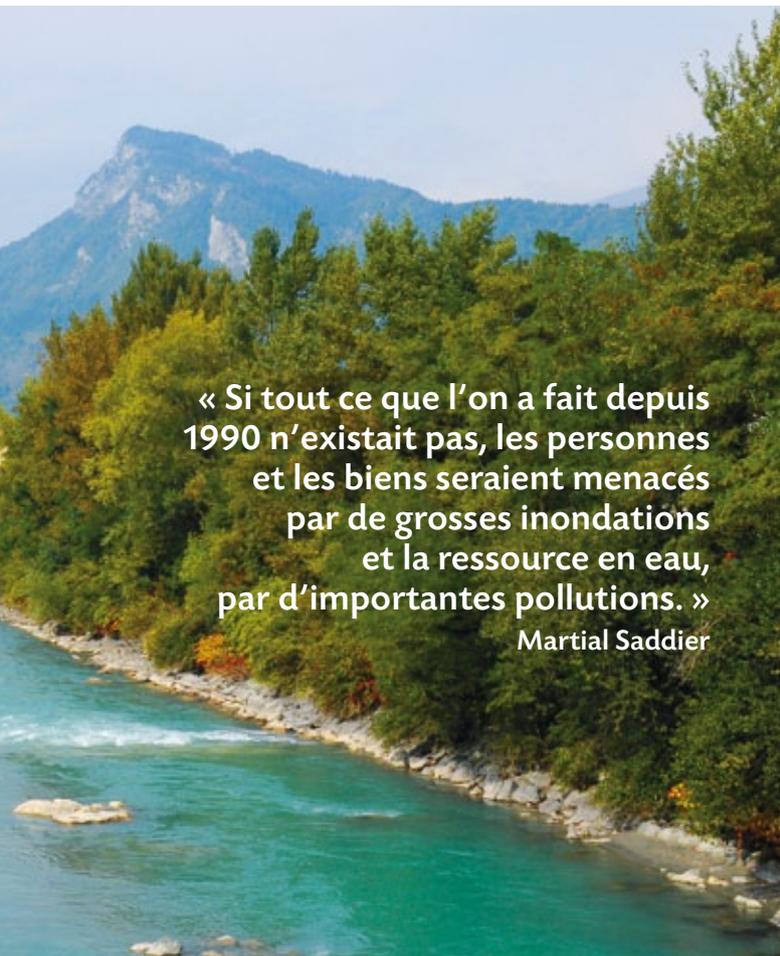
poursuit-il. Le département s'engage aussi sur la protection des zones humides. « Avec des périodes de très forte sécheresse, suivies de très grosses pluies, explique-t-il, nous devons les préserver ». Les efforts portent aussi sur la restauration des rivières. « Sur le Drugeon, nous recréons des méandres qui servent d'éponges ». Pour les communes, les aides du conseil général représentent « un bel effet de levier ». Ce soutien est encore plus intéressant pour les syndicats mixtes lorsqu'ils font des contrats, comme c'est le cas pour la Loue subventionnée à 40 %. « Pour

que ce partenariat entre le département et les autres acteurs soit efficient, prévient Jacques Breuil, il faut imaginer des solutions qui vont au-delà des simples installations de stations ou pose de tuyaux. Par exemple, mutualiser des équipements à l'échelle d'un territoire. »

Si le Doubs est un des rares départements à s'engager ainsi au-delà de l'eau potable et de l'assainissement, dans l'ensemble du bassin, l'enveloppe globale des conseils généraux vient de passer en dessous de celle de l'agence de l'eau. « Or l'**addition de nos aides** (30 % agence, 20 % conseil général) est essentielle pour la prise de décision d'une commune », observe Laurent Tessier, de l'agence de l'eau, soulignant que les conseils généraux peuvent aussi en tant que maîtres d'ouvrage montrer l'exemple.

## 106 communes fédérées

Dans le bassin de l'Arve (Haute-Savoie), territoire en plein essor démographique, cela fait plus de 30 ans que les acteurs locaux ont mis en place des démarches contractuelles face aux menaces pesant sur la rivière, des rejets de métaux aux prélèvements massifs de matériaux pour la construction. Deux élus, l'ancien et l'actuel députés-maires de Bonneville, ont successivement



« Si tout ce que l'on a fait depuis 1990 n'existait pas, les personnes et les biens seraient menacés par de grosses inondations et la ressource en eau, par d'importantes pollutions. »

Martial Saddier

pris à bras-le-corps le sauvetage de l'Arve. Le premier, Michel Meylan, lance en 1995 un contrat de rivière et une structure dédiée, le Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses abords (SM3A). Objectif : traiter les pollutions toxiques des eaux de la rivière et de la nappe phréatique. En 2007, quand Martial Saddier lui succède à la présidence du SM3A, il élargit l'intervention publique à tout le bassin versant en lui donnant une vision prospective. Il jette les bases d'un SAGE, à ce jour aux trois quarts concrétisé. « De 41 communes, nous sommes passés à 106 », explique le président du SM3A qui a pris son « bâton de pèlerin » : « Si tout ce que l'on a fait depuis 1990 n'existait pas, assure-t-il, les personnes et les biens seraient menacés par de grosses inondations et la ressource en eau, par d'importantes pollutions. Les décolleteurs, notamment, ont fait d'énormes progrès initiés par l'élan du contrat de rivière. » L'élue évoque enfin les **retombées économiques** - « 150 millions depuis 20 ans, c'est énorme ! » - et touristiques. Il souhaite à présent « ouvrir le SM3A aux acteurs majeurs que sont la région et surtout le conseil général ».

Président du syndicat des Rocailles et de Bellecombe, Jean-François Ciclet mesure tout le travail accompli : « Le SM3A, dont nous sommes membres, a aidé beaucoup d'organismes comme le nôtre à se structurer ». Et à réaliser ses projets. ●●●

## Et la loi créa la compétence de gestion des rivières

C'est aux sénateurs de notre bassin Rhône-Méditerranée Pierre-Yves Collombat (PS) et Louis Nègre (UMP) que l'on devra la création d'une compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (Gemapi) confiée à l'intercommunalité. Ce qui était déjà le cas dans les faits le sera désormais dans le droit : les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auront avant Noël une base légale plus sérieuse que la seule clause de compétence générale pour organiser ses syndicats de rivière. Qui plus est, la prévention des inondations est enfin mariée à la gestion des milieux aquatiques. Cette compétence s'accompagnera d'une possibilité nouvelle de recette fiscale. Tout a commencé par un amendement amené par le sénateur Collombat le 6 juin dernier dans le projet de loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles. Débattu puis adopté par les deux chambres, il ne lui reste plus qu'à passer en dernière lecture à l'Assemblée en décembre. Le gouvernement s'est engagé à le soutenir lors de la conférence environnementale. Une période transitoire est prévue jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le 11 octobre, le comité de bassin Rhône-Méditerranée a émis 12 propositions visant à concilier l'intérêt apporté par cette future compétence Gemapi et celui d'une organisation par bassin versant. L'agence de l'eau fera le « service après-vente » auprès des syndicats de rivière pour les aider à formuler leurs offres de services aux EPCI. La voie est désormais ouverte pour affiner ce qu'il est raisonnable d'attendre d'un élu en termes de responsabilité et d'engagement financier sur les cours d'eau ou les digues. Le fonds Barnier et l'agence de l'eau exprimeront la solidarité entre les territoires.

## EPCI et EPAGE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, seules 632 des 36 681 communes françaises n'étaient pas membres d'un EPCI. En 2014, toutes devraient rejoindre l'intercommunalité (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes ou syndicats d'agglomération nouvelle). Le préfet définira dans le SDAGE 2016-21 les périmètres des futurs syndicats de rivière, renommés EPAGE (Établissements publics d'aménagement et de gestion des eaux), et les créera de sa propre initiative en cas de défaut persistant après 3 ans.

**2456**  
EPCI existent  
en France

### Le chiffre...

**24**  
départements

ont déjà signé  
des accords-cadres  
départementaux  
dans les deux bassins.

## ( DOSSIER )

●●● Exemple : la modernisation de la station d'épuration de Bellecombe, qui l'associe à un autre acteur, le tout nouveau centre hospitalier des Alpes et du Léman. « En 2009, lorsqu'il a fallu agrandir la station d'épuration, les autorités nous ont demandé de traiter aussi, et de manière distincte, les effluents de l'hôpital voisin, dans le cadre d'une démarche expérimentale. » Un challenge. Sensibilisé de longue date à la protection environnementale, l'hôpital s'engage dans une convention aux côtés du syndicat. Ensemble, ils font un **état des lieux** avant l'ouverture

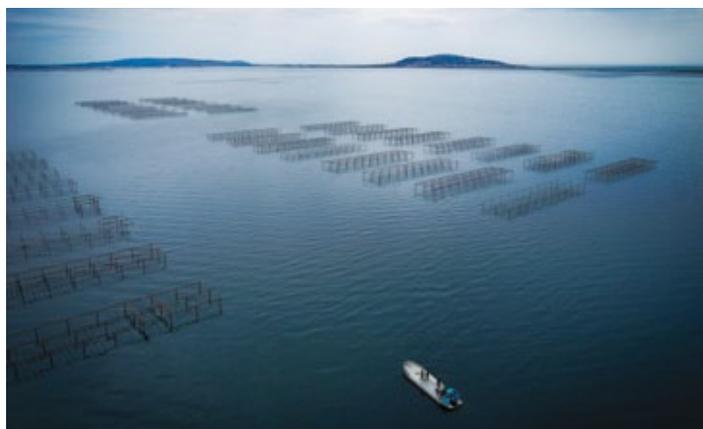
### L'expérimentation attire des chercheurs de toute la France <

de l'établissement en 2012, s'appuyant sur les études qualité des eaux du SM3A. « Il a fallu tout construire avec l'aide du syndicat », explique Pascal Di Maggio, ingénieur aux services techniques de l'hôpital, dont les rejets sont traités dans l'un des bassins de la station. « Nous avons ainsi une occasion unique de pouvoir comparer les effluents. » Au point que l'expérimentation attire des chercheurs de toute la France et alimentera un guide de bonnes pratiques sur la gestion des déchets et des effluents hospitaliers.

Plus au sud, sur le bassin de Thau (Hérault), il a fallu attendre deux crises conchylicoles et le 4<sup>e</sup> contrat de rivière pour parvenir en 2012 à une gestion intégrée des enjeux de l'eau dans les politiques publiques. Mais, fait remarquable, le territoire s'est engagé à la fois dans une démarche de SAGE et de Scot. « Ce dernier a été mis en place avec un volet maritime, précise Anahi Barrera, de l'agence de l'eau. Ainsi, la protection du bassin et de la lagune est intégrée aux volets partage de l'espace, mobilité, trames bleues-trames vertes... ». Un large éventail de partenaires, dont la région, les collectivités locales et des professionnels ont signé en avril dernier le contrat de gestion intégrée du bassin de Thau.



■ La station de Bellecombe traite à part dans ce bassin les effluents du centre hospitalier des Alpes et du Léman (à droite).



■ Le Scot de Thau comprend un volet maritime.

## Reportage

# Un projet pour l'Arc, né des inondations

**En trente ans, le syndicat d'aménagement du bassin de l'Arc a fédéré 24 communes, inquiètes des inondations, autour d'un projet global pour la qualité de la rivière.**



■ « Si on n'en est pas encore à se baigner dans l'Arc, la qualité de ses eaux s'est beaucoup améliorée. » Olivier Guirou, maire de La Fare-les-Oliviers.

Sous le passage à gué qui permet aux lourds convois du projet Iter\* de traverser l'Arc, au sud de La Fare-les-Oliviers (Bouches-du-Rhône), les branchages se sont accumulés. Une entrave au courant de ce fleuve méditerranéen qui n'échappe pas au maire de cette ville de 8000 habitants. Sur place en ce jour d'octobre, il décroche son portable et appelle le SABA (Syndicat d'aménagement du bassin de l'Arc) pour qu'il fasse enlever ces embâcles. « Si les eaux montent, cela peut devenir dangereux », explique-t-il. Comme tous les maires des communes riveraines de l'Arc, Olivier Guirou est **sensibilisé au risque inondation** : « Le syndicat a été créé pour lutter contre, en 1982, après de fortes crues. » Puis le SABA a évolué et a pris aussi la compétence de la qualité des eaux, de l'entretien du lit et des berges, de la mise en valeur des milieux aquatiques... Il réunit aujourd'hui 24 communes des Bouches-du-Rhône et du Var, sur l'ensemble du bassin versant. « Nous avons établi un SAGE en 2001. Depuis 2012, nous travaillons à sa révision, en conformité avec la loi sur l'eau de 2006 ». La future version place la barre très haut avec, par exemple, de nou-

velles normes de stations d'épuration pour les communes de plus de 2000 habitants - contre 4000 auparavant. « Sur le principe, poursuit l'élu, tout le monde est d'accord pour se protéger des crues ou de la pollution, mais dans la pratique, c'est plus compliqué. Difficile de refuser l'implantation d'une zone d'activité quand on a des impératifs économiques. Mais petit à petit, on arrive à convaincre. Les eaux sont beaucoup plus claires, les mesures de qualité en témoignent. » Pour sensibiliser les maires et les agriculteurs à des pratiques écologiques, le SABA a recruté un chargé de mission qui a rejoint son équipe de 7 personnes. La commune de la Fare, reconnue Agenda 21, n'est pas à la traîne. « Nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires pour les espaces verts et produisons notre propre compost. Pour les revêtements de sol, nous utilisons très peu d'enrobé mais du stabilisé, beaucoup plus perméable. » Président de la CLE de l'Arc depuis 2006, Olivier Guirou estime, qu'à ce titre, il doit « donner l'exemple ».

\*Projet d'un réacteur thermonucléaire expérimental à Cadarache

**24**  
communes  
fédérées

# Mobilisation nickel chez Axens

**Le site chimique Axens de Salindres, dans le Gard, conduit un vaste plan de réduction à la source et d'amélioration du traitement de ses rejets dans l'Arias, la rivière locale.**

«Après un premier plan environnemental, il nous fallait encore réduire nos rejets toxiques dans l'eau.» Jean-Paul Bournonville, directeur du site de Salindres (Gard) d'Axens, a ainsi engagé fin 2010 un Projet de réduction des substances toxiques (Presto) de 5 M€, financé à 50 % par l'agence de l'eau. Pour cette filiale d'IFP Énergies Nouvelles fabriquant des catalyseurs et absorbants pour l'industrie pétrolière, des « billes » enrobées de solutions métalliques, les cibles principales sont le nickel et les chloroalcanes.

« Le premier axe est la réduction des émissions à la source », explique Magali Estève, ingénieure chargée du projet. Trois ateliers ont été équipés en avril d'une centrale d'aspiration assurant un nettoyage

à sec des sols, ce qui « a permis de réduire de 33 % les quantités de nickel envoyées au traitement ». Restent les eaux de lavage des cuves, par exemple, pour lesquelles une installation de récupération va être créée en fin d'année. Après décantation, une partie de ces eaux sera réutilisée. Enfin, un **analyseur de nickel** va permettre un monitoring « en ligne » des concentrations de ce métal avant l'envoi en traitement.

Second axe : la construction en 2014 d'une station d'épuration propre à Axens. « Actuellement gérés avec ceux de notre voisin Solvay, nos effluents seront traités plus finement », assure le directeur. Environ 99 % des métaux et matières en suspension devraient être ainsi éliminés, grâce à deux étages physico-chimiques, des filtres et des charbons actifs. « Des recrutements spécifiques mais aussi la sensibilisation de nos « fabricants », commente Jean-Paul Bournonville, permettront d'intégrer totalement cette gestion des effluents à la production. »



■ « La nouvelle station sera sur ce site, explique Magali Estève, à côté d'une autre qui assure un traitement biologique »

## 3

questions à :

**Alexandre Cordonnier**

> *Président du groupe Galvanoplast*



**Votre activité peut-elle affecter l'eau ?**

En tant qu'applicateurs de revêtements anti-corrosion pour pièces métalliques, nous sommes acteur du développement durable. Les procédés électrolytiques que nous mettons en œuvre étant à base de zinc et de nickel, les effluents sont traités sur chacun de nos sites, avant rejet au milieu naturel.

**Quelle démarche d'amélioration avez-vous ?**

L'échange d'expérience entre nos sites et avec des confrères du traitement de surface. Des journées techniques organisées par l'UITS, notre syndicat professionnel, et par le Comité mécanique de Franche-Comté, nous permettent d'anticiper les réglementations.

**Avec quelles perspectives ?**

Par convention avec l'Université de Franche-Comté, nous mutualisons pour 4 ans le poste d'un chercheur qui mesure l'effet de nos rejets sur le milieu récepteur, notamment pour utiliser moins de produits d'épuration.

**70** Le chiffre... %

C'est le taux maximum d'aide apportée par l'agence de l'eau aux entreprises pour des études et des travaux de réduction des pollutions industrielles.

### En bref...

**Faire des lycées agricoles des modèles**

Pour éduquer à l'environnement les 15 000 élèves des 46 lycées agricoles du bassin, les directions régionales de l'agriculture et de la forêt et l'agence de l'eau ont signé le 8 octobre un accord de financement (500 K€/an) pour promouvoir les projets innovants de ces lycées en faveur de la protection de l'eau : conversion au bio de leurs exploitations, passage en sec de leurs jardins... Bref, en faire des agriculteurs modèles.



( LE SAVIEZ-VOUS ? )

# 5 à 10 ans

C'est le temps de renouvellement des eaux souterraines des plaines alluvionnaires, comme celles du Rhône ou de la Saône, et même moins de 5 ans dans les plateaux calcaires karstiques et les vallées de montagne. C'est moins qu'on ne le croyait. Ainsi, les travaux de protection des aires d'alimentation des captages d'eau donneront plus rapidement des résultats et ce type d'investissements en vaut d'autant plus la peine.

> Source : étude du BRGM.

# 26 %

des émissions nationales de gaz à effet de serre sont dues aux transports



(hors transport international aérien et maritime)

# 4,6 %

C'est la progression annuelle depuis 2004 des éco-activités avec 455 600 emplois générés en 2011.

# 7 500 €

C'est le coût de l'installation d'un système d'assainissement non collectif (tous types de traitements confondus) pour une habitation de 5 pièces principales.

> www.eaurmc.fr > observatoire des coûts

# 2 900 exploitations en agriculture biologique

sont implantées sur le territoire Rhône-Alpes, première région bio de France.



22 000 C'est le nombre de réhabilitations de dispositifs d'assainissement non collectif que se fixe l'agence de l'eau sur 6 ans, pour 72 M€ d'aides.

> Formulaire simplifié de demande d'aide à télécharger sur [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)

# 75 %

C'est la diminution de débit que pourrait subir l'Isère en été à l'horizon 2050 à cause du changement climatique.

# 30 L

C'est la consommation d'eau journalière d'un Africain contre 566 L pour un Européen et 1 442 L pour un Américain.

# 1 000

C'est le nombre de captages prioritaires visé par le gouvernement dans sa feuille de route pour la transition écologique, qui doivent être protégés pour garantir une eau potable de qualité.

## 54 nouveaux projets

sont retenus par l'agence de l'eau pour réduire la pollution des eaux pluviales. Total des aides : 9,6 M€. (Appel à projets 2013).

# 80 %

des Français affirment boire l'eau du robinet, dont plus des 2/3 quotidiennement. Ils sont satisfaits de sa qualité et ont confiance en elle.

> Baromètre 2012 du Centre d'information sur l'eau



# 30 à 40 %

C'est le pourcentage de perte d'eau due aux fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable français.

# 46 milliards

ont été dépensés en 2011 par les administrations publiques, les entreprises privées et les ménages pour la protection de l'environnement (+3,2 % par rapport à 2010), dont 12,7 milliards pour l'assainissement des eaux usées (stable).

> Source : Commissariat général au développement durable (CGDD)

# € 3,38 euros/m<sup>3</sup>

c'est le prix moyen de l'eau en France, à la 3<sup>e</sup> place sur le podium européen derrière l'Espagne (2,40 €) et l'Italie (1,12 €).

> 9<sup>e</sup> baromètre de la Fédération des professionnels des entreprises de l'eau – juillet 2013.

# 1 à 7 % en moins

C'est l'estimation du GIEC sur la baisse de la teneur en oxygène des océans d'ici à 2100, qui serait due au réchauffement climatique et aux rejets agricoles et domestiques.

100 % des zones humides de métropole sont touchées par une ou plusieurs espèces envahissantes ou proliférantes d'origine animale ou végétale (ragondin, rat musqué, jussie, renouée...).



# 57 des Français

déclarent craindre le manque d'eau à l'avenir. Un taux qui croît chaque année.

> Source baromètre 2012 du Centre d'information sur l'eau



# 44 %

C'est l'augmentation moyenne de la population littorale en France métropolitaine en 45 ans, la façade méditerranéenne en tête avec 59 %.

# 60 %

de nos déchets ont été recyclés en 2010.

> Commissariat général au développement durable (CGDD)

# 18 500

contribuables des bassins Rhône-Méditerranée et Corse paient des redevances sur les prélèvements d'eau et les rejets polluants.

# 1,682 µg/kg

C'est la teneur en pesticides détectée dans un Graves blanc, soit 3 fois la concentration maximale admissible pour l'eau potable, fixée à 0,5 microgramme par kilo.

> Source enquête sur les pesticides dans le vin - Que choisir d'octobre 2013

# 62 %

des personnes interrogées en 2013 dans le cadre d'une consultation sur les enjeux de l'eau en Corse et Rhône-Méditerranée interpellent l'agence sur la lutte contre la pollution des eaux. Le rétablissement du bon fonctionnement naturel des rivières est désormais une préoccupation établie (37 %) et l'adaptation au changement climatique émerge sérieusement (21 %). La gouvernance (27 %) ou la gestion des services d'eau et d'assainissement (27 %) continuent d'intéresser. Ces contributions - 120 pages de verbatims du public sur l'eau - guideront le futur plan de gestion de l'eau (SDAGE) pour 2016-2021. C'est une première.

> [www.eaurmc.fr/rubrique actualités](http://www.eaurmc.fr/rubrique_actualites)

# Rudy Ricciotti : de mer et d'esprit

Architecte



## Défenseur d'une Méditerranée mentale, Rudy Ricciotti lui a imaginé un musée à Marseille, face à l'horizon.

Au pied du fort Saint-Jean, Rudy Ricciotti a posé le bâtiment gris, un carré parfait, à fleur d'eau. De près, ses dentelles de béton mat font frissonner l'œil, certes, mais sans esbroufe. Le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, le Mucem, paraît à sa place à l'entrée du port de Marseille. Peut-être parce que son architecte est un gars d'ici.

D'origine italienne, Rudy Ricciotti naquit à Alger, grandit en Camargue avant de passer son diplôme dans la cité phocéenne, puis d'installer son agence à deux pas, à Bandol. On ne résume pas un homme à sa géographie. Pourtant, cette « mer de fou », comme il l'appelle, lui semble aussi naturelle que lorsque, gamin, il y cueillait des anémones de mer. Ou quand, étudiant ingénieur à Genève, il se reconnaissait dans sa « tribu méditerranéenne », plus proche des Grecs ou des Tunisiens que des Suisses : « Malgré le

millier de kilomètres qui nous séparaient, l'humour et le rire nous étaient communs. L'horizon métaphysique de la Méditerranée, là est bien l'objet de fascinations et crispations communes. Que pouvions-nous partager ? L'eau, les vagues, le sel de la mer, le soleil qui nous use, l'ombre qui est le meilleur du soleil ? Être méditerranéen n'est pas un extrait de naissance mais un voyage mental ».

La Méditerranée a aussi inspiré des solutions innovantes au concepteur du Mucem qui alimente avec l'eau de mer un système de chauffage l'hiver ou de rafraîchissement l'été. Auteur du pamphlet « HQE » dénonçant « la fourrure verte » dont, selon lui, certains confrères habillent leurs opérations, il plaide pour une « architecture responsable qui évite aux composants de traverser la moitié de la planète ».

## Repères

**22 août 1952** > naissance à Alger, puis jeunesse à Port-Saint-Louis-du-Rhône

**1975** > diplôme d'ingénieur (Genève)

**1980** > diplôme d'architecte (Marseille)

**2006** > Prix national d'architecture

## Quelques réalisations

**1990** > la salle de rock du Stadium de Vitrolles

**2006** > « Pavillon noir », Centre chorégraphique national, Aix-en-Provence

**2013** > le Mucem à Marseille



### Son coup de gueule...

« Il faut déréglementer et obliger aux résultats. Il faut "bilancer" l'empreinte environnementale et pour cela, réduire la pression confort et le bling bling technologique ».

### Son coup de cœur...

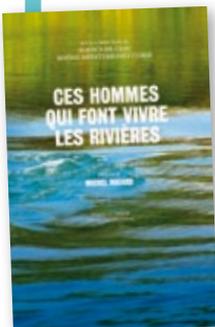
Sans hésiter, c'est aussi un coup de fourchette, un cri du cœur : « le rouget de Méditerranée ». Cette mer a de la chair et de la chère.

### Sa personnalité référente...

Giordano Bruno : « C'est l'un de mes héros », dit Rudy Ricciotti. Ce philosophe italien de la Renaissance développait une pensée humaniste et libre. Il fut exécuté à Rome en 1600.

## Parution

### « Ces hommes qui font vivre les rivières »



Signes d'espoir, des femmes et des hommes agissent, toujours plus nombreux, pour relever les défis du bon état des eaux. Dans ce livre, ils ont fait bouger les lignes sur huit territoires. Ces « héros du quotidien » de l'eau ont fait de l'eau le maillon clé du développement de leur territoire.

« Lisez les histoires contées ici. Elles exhalent la vie [...] . Paysans, élus locaux, animateurs de syndicats y ont une densité qui rend la matière infiniment attachante. [...] Il s'y confirme que si l'eau n'a guère besoin d'une bureaucratie pléthorique, elle a beaucoup plus besoin d'acteurs compétents, créatifs et fiers de lui être liés. » Michel Rocard

« Ces hommes qui font vivre les rivières ». Préface de Michel Rocard, 140 pages – Édité par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



## Magazine Sauvons l'eau

de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

2-4 allée de Lodz - 69363 Lyon cedex 07  
Tél. : 04 72 71 26 00 - [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)

Directeur de la publication : Martin Guespereau  
• Rédactrice en chef : Valérie Santini • Rédaction : Pleins Titres  
• Conception réalisation : [...bigbang.fr] • Impression : Deux Ponts • Tirage 16000 exemplaires • N°ISSN : 2270-2512 • Crédits photos : Agence de l'eau, C. Féminier, V. Vigne-Lepage, F. Roux, CG 01, R. Boileau, SACO, Pays de Montbéliard Agglomération, I. Brunnarius, Régie des eaux de Brignoles, mairie Ucciari, En Haut/CPIE bassin de Thau, CG 34, L. Ballesta, M. Martini, Galvanoplast, CISALB, Terra Nostra.

